



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le 6 octobre 2026 à 9 h 34 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Vincent Roy.

Sont absentes, mesdames les conseillères Caroline Murray, Tiffany-Lee Norris Parent et Chloé Bougeois.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Cédric Tessier, conseiller stratégique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, M^e Véronique Denis, greffière, M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe et M^e Caroline Payer, assistante-greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Pierre-Luc Caron, chef de service – Projets immobiliers, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers et Zahir Ouali, directeur adjoint – Services à la population et projets immobiliers, Urbanisme et développement durable.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2026-691 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER VINCENT ROY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

Avant de débiter l'audition, le président du conseil explique la procédure administrative d'appel d'une décision du Comité sur les demandes de démolition.

AUDITION DE L'APPEL SUR LA DÉCISION DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DU 20 MAI 2026 POUR LE 349, BOULEVARD ALEXANDRE- TACHÉ

Le président appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

SONT ENTENDUS DANS L’ORDRE :

Pour l’appelant

- Monsieur Bill Clennett.

L’appelant a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de questions a lieu.

Pour le requérant de la demande de démolition du 349, boulevard Alexandre-Taché

- Monsieur Marc-Antoine Vallée, à titre d’urbaniste, designer, PA LEED et vice-président exécutif et associé du Groupe BC2.

Le requérant a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de questions a lieu.

Pour la Ville de Gatineau

- Messieurs Zahir Ouali, directeur adjoint - Services à la population et projets immobiliers et Pierre-Luc Caron, chef de service – Projets immobiliers – Service de l’urbanisme et du développement durable, pour la Ville de Gatineau.

La Ville a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de questions a lieu.

RÉPLIQUES AUX INTERVENTIONS

SONT ENTENDUS :

- L’appelant, monsieur Bill Clennett;
- Le requérant de la demande de démolition, monsieur Marc-Antoine Vallée.

Une période de questions a lieu.

Le président du conseil avise l’auditoire de la fin de l’appel.

Le conseil prend le tout en délibéré et rendra sa décision le 20 octobre 2026 à 19 h dans le cadre de la séance du conseil municipal, tel que décidé par le conseil municipal lors de la séance du 25 août 2026 (CM-2026-620).

CM-2026-692

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLR VINCENT ROY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 11 h 15.

Adoptée

VINCENT ROY
Conseiller et président
Conseil municipal

M^c CAMILLE DOUCET-CÔTÉ
Greffière adjointe